

DEPLOIEMENT DE L'AGROFORESTERIE

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'agroforesterie consiste à planter des arbres à des emplacements stratégiques dans des exploitations agricoles afin de compenser la perte de carbone due à la coupe d'arbres destinés à l'agriculture. Il présente le potentiel le plus important pour augmenter la séquestration du carbone agricole dans les pays tropicaux (Youkhana et Idol, 2009).

Selon le Centre mondial d'agroforesterie, l'agroforesterie est « un système de gestion des ressources naturelles dynamique et écologique qui, grâce à l'intégration des arbres dans les exploitations agricoles et dans le paysage agricole, diversifie et soutient la production pour accroître les ressources sociales, économiques et des avantages environnementaux pour les utilisateurs des terres à tous les niveaux ».

Toutefois, malgré ses avantages certains, il arrive que l'agroforesterie défavorise la création de la biodiversité par l'introduction d'un système de monoculture à espèce unique. Cet impact peut être atténué par la planification basée sur les essences autochtones afin de favoriser la reconstitution du patrimoine botanique local et le retour de la faune sauvage.

NIVEAU DE MATURITE TECHNOLOGIQUE OU INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE ACTUEL

TRL 8 – système complet et qualifié

Le développement de l'agroforesterie est favorisé par ses impacts quasi immédiats dans l'atteinte de la sécurité alimentaire. En Moyenne Guinée, le système tapade (association dans la même parcelle de d'arbres fruitiers – notamment les agrumes, de cultures maraîchères – gombo, petit piment, aubergine, ... et de cultures vivrières – tubercules, maïs, ...) est une pratique séculaire et très développée assurant plus de 70% des besoins en nourriture des ménages ruraux. C'est aussi un système d'exploitation qui a pris de l'essor avec l'introduction des clôtures grillagées par les projets et certaines ONG. La disponibilité des terres favorise son épanouissement et la technologie concourt à s'adapter aux impacts négatifs du changement climatique et d'en atténuer les causes (émissions des gaz à effet de serre).

L'agroforesterie concourt à la séquestration du carbone, à la sécurité alimentaire, à la génération des revenus, à la protection de la biodiversité et des sols, elle crée des emplois verts..

Les résultats des études de vulnérabilité attestent que les préfectures concernées en Guinée comptent parmi les plus sensibles aux variabilités/changements climatiques. Les zones retenues pour la mise en œuvre du projet sont les plus sèches du pays. Ces zones possèdent de grandes superficies non propices aux activités agricoles traditionnelles et faisant partie des poches de pauvreté identifiées, mais favorables à la promotion de l'agroforesterie.

JUSTIFICATION CLIMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE

L'agroforesterie offre un grand potentiel de séquestration du carbone (CCNUCC, 2008). Outre les avantages liés à l'atténuation, l'agroforesterie répond aux besoins d'amélioration de la sécurité alimentaire et des ressources énergétiques, ainsi qu'à la nécessité de gérer de manière durable les paysages agricoles. Elle est conforme avec les engagements de la Guinée dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN de 2015 et revue en 2020). En effet, la CDN révisée de la Guinée fait de la technologie agroforesterie une des sept technologies d'atténuation retenues et à promouvoir pour atteindre les objectifs d'atténuation à l'horizon 2030.

L'agroforesterie est l'un des principaux systèmes de séquestration du carbone terrestre. La séquestration accrue de carbone par les agro-forêts est un élément important d'une stratégie globale visant à réduire les émissions de GES. Selon Richards et Stokes (2004), les terres forestières peuvent fixer environ 250 millions de tonnes métriques de carbone chaque année (12% des émissions totales de CO₂), les terres cultivées peuvent séquestrer environ 4 à 11% de carbone atmosphérique par an et les pâturages peuvent séquestrer environ 5% de Carbone atmosphérique.

Selon Rotenberg et Yakir (2010), l'agroforesterie dans les régions semi-arides peut séquestrer autant de carbone que les forêts des régions tempérées. Chaque tonne de carbone ajoutée et stockée dans des plantes ou des sols élimine 3,6 tonnes de CO₂ de l'atmosphère. Les arbres agissent comme un tampon contre les tempêtes pour empêcher la destruction des cultures. La séquestration du carbone continue au-delà de la récolte si les fûts, les tiges ou les branches sont transformés en produits durables qui ne se décomposent pas et ne dégagent pas de CO₂.

AMBITION DE LA TECHNOLOGIE

ÉCHELLE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

La PAT agroforesterie couvre les actions de mobilisation des ressources par les exploitants agroforestiers, l'amélioration de la chaîne de valeur des produits agroforestiers, la création et la structuration des coopératives agroforestières, le renforcement des capacités et des cadres institutionnels et réglementaires. Ces actions seront menées dans des sites pilotes (mille exploitations réparties dans les 4 régions naturelles du pays en fonction des conditions édaphoclimatiques) à identifier de façon participative. La mise à l'échelle se fera sur la base des résultats acquis et de la mobilisation des ressources.

AMBITION DU NIVEAU DE PRÉPARATION TECHNOLOGIQUE OU DE L'INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE

TRL 7 – démonstration de prototype dans un environnement opérationnel, CRL -

Appuyer 1000 exploitations agroforestières gérées par des paysans leaders couvrant une superficie moyenne par exploitation de 2ha, afin de réduire les émissions de carbone dans l'atmosphère et accroître sa séquestration, assurer la sécurité alimentaire, favoriser la génération des revenus, protéger la biodiversité et les sols, créer des emplois verts, réduire les incendies de forêts, etc.

IMPACTS ATTENDUS DE LA TECHNOLOGIE

L'agroforesterie est porteuse de développement économique, social et environnemental par la rentabilité qu'assurent les actions conjuguées dans différentes interventions. En effet, les pratiques introduites/à introduire favorisent l'atteinte des objectifs de développement durables. En effet, l'agroforesterie cumule à la fois plusieurs impacts dont les suivantes :

- les pépinières (pépinières villageoises et privées) pour le développement des micro-réalisations d'intérêt collectif (reboisements, création de forêts etc...) et du maraîchage assurent la disponibilité de plants et favorisent le développement d'une source de revenus pour les paysans.
- les aménagements anti – érosifs (les bandes boisées en courbe de niveau sur bourrelets anti – érosifs) assurent la stabilité des sols et renforcent leur amendement par l'engrais organique et accroît le rendement des cultures.
- les pratiques d'amélioration des tapades -introduction de fruitiers (manguiers greffés, orangers, citronniers, avocatier etc...), d'espèces fourragères (Cajanus cajan, Flemingia, Leuceana L.) et des variétés performantes (semences améliorées de maïs, d'arachide, de manioc, de pomme de terre et maraîchères).

ACTIONS POLITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

POLITIQUES EXISTANTES EN RELATION AVEC LA TECHNOLOGIE

Le développement et le déploiement de la technologie agroforesterie découlent de la Politique du Développement Agricole (PDDA), elle-même rappelée dans la CDN révisée de la Guinée. En effet, la vision retenue pour le développement agricole de la République de Guinée (PNDA) est d'en faire une « puissance agricole émergente en 2025, avec un mode de production économiquement et socialement viable ».

De manière plus précise, dans les dix prochaines années, il est attendu une augmentation de 30% de la contribution du secteur agricole à l'économie nationale (formation du PIB), sous-tendue par une croissance moyenne annuelle de 7% de la valeur ajoutée agricole. Les axes retenus dans cette politique sont : (a) Accroissement de la productivité des principales spéculations agricoles, (b) Amélioration de l'accès aux marchés porteurs des produits agricoles, et (c) Amélioration de la gouvernance du secteur agricole.

La Stratégie Nationale sur le Changement Climatique (SNCC) propose 182 actions divisées en 9 secteurs stratégiques d'intervention pour un coût total estimé à 600 millions de dollars. L'axe stratégie couvre l'atténuation et vise à développer des programmes, des projets, des initiatives et des technologies et pratiques sectoriels qui peuvent réduire les émissions de GES et augmenter les puits de carbone pour soutenir le développement durable et appuyer la mise en œuvre de la CDN de la République de Guinée.

POLITIQUES PROPOSEES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE

Elaboration et adoption d'une politique/stratégie sur le développement et le transfert de technologies en conformité avec les objectifs visés par la CCNUCC. Cette politique/stratégie visera la mise en place des structures fiables en charge du Transfert de Technologies d'atténuation, la mise en place d'un cadre de concertation élargie, la mobilisation des fonds nationaux (publics et privés) et internationaux dont ceux du FEM (FPMA, FSCC, FA, ...) et du FVC.

COUTS LIES AUX POLITIQUES PROPOSEES

Le coût du PAT agroforesterie est estimé à 545.000 USD couvrant : (a) l'accès au financement des exploitants agroforestiers ; (b) l'amélioration de la chaîne de valeur des PAF ; (c) la structuration des coopératives ; (d) le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des exploitants agroforestiers ; (e) l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

Coordonnateur Projet EBT : Abou Cissé, Email : abouansou@gmail.com, Tél. : (224) 620862364
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable : <http://meef-guinee.org>

LIENS VERS LES RAPPORTS EBT

TNA project: Rapports: tech-action.unepdtu.org/country/guinea; tech-action.unepdtu.org